

une fois pourquoi tant de Canadiens sont déçus de cette grande institution. Avant-hier soir, dans un numéro de virtuose de l'invective, le député de Skeena (M. Howard) a tenté de jeter le discrédit à pleines mains sur le premier ministre (M. Trudeau), le tout festonné d'appels solennels aux principes.

Le discours du député de Skeena a été une grande insulte pour le plus grand Canadien d'aujourd'hui, le premier ministre du Canada.

**Des voix:** Oh, oh.

**M. Gibson:** Pour répondre à ses vers sarcastiques, je ne dirai que ceux-ci:

Un jour le député de Skeena  
Hurla comme une hyène aux abois  
Mais ses paroles furent si vaines  
Qu'il lui fallut quitter l'arène.

**Une voix:** Pour le Manitoba.

**M. Gibson:** J'ai été attristé par les bouffonneries auxquelles s'est livré le député d'York-Sud (M. Lewis) au cours d'une émission télévisée où il discutait de la conduite du premier ministre devant un groupe d'étudiants rassemblés autour de la fontaine du centenaire; il a utilisé sa plus répréhensible démagogie pour égarer ces jeunes Canadiens en prétendant que le premier ministre était un dictateur.

**Une voix:** Un fasciste.

**M. Forrestall:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le député pourrait-il nous dire quel est le document dont il donne lecture?

**M. Gibson:** Je lis mon discours d'après des notes.

Aucun parti dans l'histoire du Canada n'a jamais bénéficié d'une plus grande liberté de parole, de propositions et d'initiatives que le parti libéral actuel, sous la direction du premier ministre et du cabinet. Je prétends que cette Chambre est l'assemblée la plus libre du monde. Tout ce débat sur le Règlement montre à quel point la majorité est impuissante face à l'obstruction et comme il est nécessaire que le Canada revienne à la règle de la majorité. Le premier ministre a mieux réussi à unir la population du pays contre toute menace de tyrannie ou de fascisme que n'importe quel autre Canadien. On en trouve la preuve dans la façon dont il a aidé activement à vaincre la machine Duplessis au Québec. Ses écrits démontrent qu'il croit au fédéralisme et à la constitution canadienne. Son action prouve la valeur de ses paroles. Si les

députés de l'opposition voulaient seulement se rendre compte que nous allons vers une plus grande liberté et non pas le contraire, le Parlement serait plus fort.

**Une voix:** Qui a écrit cela?

**M. Gibson:** La charte des libertés civiques et la Déclaration des droits de l'homme, ainsi que le bill des langues et toutes les autres mesures, associées à notre réforme d'ensemble du Règlement, sont le garant d'une nouvelle démocratie au Canada, qui laisse présager une liberté sans précédent dans notre histoire. De ce côté-ci de la Chambre, tous autant que nous sommes, nous étions décidés à accroître l'efficacité du Parlement, en coopération avec les partis de l'opposition. Nous avons appris, nous avons participé au renforcement constructif du Parlement, grâce aux réformes des comités et aux modifications au Règlement. Tout au long de ce débat, nous avons aussi découvert qu'un grand nombre de députés de l'opposition de grande valeur avaient fait un apport considérable à ce débat, et qu'ils pouvaient, ainsi que le chef de l'opposition (M. Stanfield), nous apprendre beaucoup.

**L'hon. M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, le député a mentionné mon nom. Me permettrait-il d'esquisser un geste?

**L'hon. M. Turner:** Il salue.

**M. Gibson:** C'est plus qu'une coïncidence que depuis quelques mois le Parlement ait adopté plus de 50 lois, y compris le bill omnibus, modifiant le Code criminel, et le bill sur les langues officielles. Il y a donc eu progrès, et nous avons démontré pendant le débat en cours la nécessité de mener à bonne fin la réforme du Règlement, pour laquelle on nous a donné mandat en 1968.

**Une voix:** Passez à la page trois.

**M. Gibson:** Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a pris une part très active au présent débat. Si nous donnons suite à la proposition du député de supprimer de l'article 75c la clôture prévue à l'étape du rapport, la règle de la clôture sera inopérante, car il pourra y avoir débat illimité à l'étape du rapport.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Le député me permettrait-il une question?

**M. Gibson:** Le député sait que cela ne donnerait rien.